

EJE



Contactez-nous :

mail: admission@arifts.fr

tél: 02 40 75 80 07

Rejoignez-nous !



Restons en contact :



ARIFTS SITE ANGEVIN
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 48 20 22

ARIFTS SITE LAVALLOIS
8 Boulevard MURAT
53000 LAVAL
Tél. 02 72 17 73 06

ARIFTS SITE NANTAIS
10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94



ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

AVEC LE
BAC

L'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants (0-7ans) et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination.

Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. Sa mission éducative est de contribuer au développement du jeune enfant inscrit dans son milieu familial, social et culturel et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements.

PUBLIC & POLITIQUES SOCIALES

L'éducateur de jeunes enfants peut intervenir auprès d'enfants malades. Il exerce également dans des établissements et des services spécialisés qui accueillent des enfants en handicap ou rencontrant des difficultés sociales.

EMPLOYEURS & LIEUX D'INTERVENTION

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements des trois fonctions publiques (État, Hospitalière, Territoriale), services sociaux de la Protection Maternelle et Infantile, foyers de l'enfance, maisons maternelles, Centres d'Action Médico-Sociale précoce, Instituts Médico-Éducatifs, Centres Médico-Psychologiques, établissements et services pour jeunes enfants en situation de handicap ...

Salaire en début de carrière

À partir de **1859€**
brut par mois

Insertion à 6 mois

95% des diplômés sont employés



+ d'infos sur
la fiche web



Diplôme

Diplôme d'Etat
Grade Licence
Bac +3, Niveau 6

Durée

Formation en
3 ans en présentiel

Lieux

Angers (49)
ou
Rezé (44)

Répartition

1500 heures
théoriques
et
2100 heures
de formation
pratique sur terrains
professionnels

Voies d'accès

Formation Initiale,
Formation Continue,
Apprentissage
ou VAE

Coût*

- Si financement par la région (étudiants en poursuite de scolarité et demandeurs d'emploi) :

707€/an
de frais de scolarité **178€/an**
de droits d'inscription **105€/an**
(boursiers exonérés) de CVEC (Tarif 2024)

- Si financement employeur, OPCO, autres : **7425€/an**
- Sous statut apprenti : les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur

*Les tarifs peuvent varier d'une année à l'autre